

**BREVET DE TECHNICIEN SUPÉRIEUR / SESSION 2016**

**FILIERES INDUSTRIELLES :** - GENIE CIVIL OPTION BATIMENT  
- URBANISME

**EPREUVE COMMUNE :** **DROIT DE LA CONSTRUCTION**

Durée de l'épreuve : 2 Heures

2

Coefficient de l'épreuve : 2

**EXERCICE 1 :**

- 1) Définissez la copropriété, et dites pourquoi elle est saisie comme une notion dualiste ?
- 2) A qui incombe la gestion au quotidien de la copropriété professionnellement ?
- 3) Quels sont les différents organes de la copropriété, leur rôle et attributions ?
- 4) Quels avantages peut-on tirer de la copropriété ?
- 5) Quelles sont les différentes catégories de maître d'ouvrage existant dans l'activité de la construction ?
- 6) Quelles peuvent être les causes d'extinction d'une servitude ?
- 7) Quel(s) est (ou sont) le (ou les) titre(s) de propriété de terrains urbains légal (ou légaux) aujourd'hui en Côte d'Ivoire ?
- 8) Que définit un plan d'urbanisme directeur ? Démontrez son importance pour le développement d'une ville.

**EXERCICE 2**

- 1) Après avoir défini le permis de construire tout en indiquant son cadre réglementaire, indiquez, parmi les travaux ci-dessous, lesquels y sont assujettis :
  - a- Toute construction neuve ;
  - b- La construction de la clôture d'une propriété ;
  - c- Un cours tennis couvert ;
  - d- Une caravane posée sur cale et installée sur un terrain de manière permanente ;
  - e- Du mobilier urbain implanté sur le domaine public (abribus, panneau signalisation ; cabines téléphoniques...);
  - f- Une reprise de gros œuvres ;

- g- Des travaux dits de génie civil (voies de communication ferroviaires ; voies fluviales ; voies routières ou piétonnières qu'elles soient publiques ou privées ainsi que les ouvrages d'infrastructure portuaire ou aéroportuaire) ;*
  - h- Des installations temporaires de chantier ou de commercialisation des types bureau de vente ;*
  - i- Les Etablissements publics de l'état ;*
  - j- Une piscine couverte d'une surface hors œuvre brute de plus de 20 m<sup>2</sup> ;*
  - k- Des travaux souterrains permettant le stockage de gaz ou de fluides ainsi que l'installation de lignes ou câbles.*
- 2) Expliquez (en une dizaine de lignes maximum) l'intérêt et l'importance du permis de construire dans la gestion du foncier de l'habitat et de l'urbanisation ?
  - 3) Quelles sont les garanties légales dues dans l'activité de la construction ? Vous en indiquerez leurs régimes juridiques et ceux sur quoi, elles portent.
  - 4) Quelles sont les conditions présidant à la formation du contrat de vente d'immeuble à construire? quel est l'objet du contrat et quelle conséquence sous-entend-il ?
  - 5) Quelles sont les techniques d'urbanisation pour une bonne maîtrise du sol ?
  - 6) Qui applique sur le terrain un projet de lotissement approuvé ? Décrivez le processus pratique de cette opération.